

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE STRASBOURG

31 avenue de la Paix
B.P. 51038
67070 STRASBOURG Cedex
Téléphone : 03.88.21.23.23
Télécopie : 03.88.36.44.66
greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Horaires 08h30 à 12h15 et 13h30 à 16h15



Strasbourg, le 08/03/2021

E21000018 / 67

Monsieur le Président de la communauté de
communes de la Région de Guebwiller
1, rue des Malgrés-Nous
BP 80114
68502 GUEBWILLER CEDEX

Dossier n° : E21000018 / 67
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : Mise en compatibilité du PLU de la commune d'Issenheim

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur René DUSCHER, chef de Centre France Télécom retraité - Conciliateur de Justice, demeurant au 42, rue principale, STEINBRUNN LE BAS (68440) (tel : 03.89.81.36.38 ; portable : 06.80.53.78.64) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,

Léo SOUAILLE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the typed name 'Léo SOUAILLE'.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG

02/03/2021

N° E21000018 /67

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commissaire

Vu enregistrée le 25/02/2021, la lettre par laquelle Monsieur le Président de la communauté de communes de Guebwiller demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Issenheim (68156) ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 ;

Vu le décret n° 85-453 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi du 12 juillet 1983 ;

Vu le décret n° 2001-260 du 27 mars 2001 ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2021 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur René Duscher est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à Monsieur le Président de la communauté de communes de Guebwiller et Monsieur René Duscher.

Fait à Strasbourg, le 02/03/2021

Pour le président,
La première conseillère,

Anne DULMET

